

CONSULTATION INTERNATIONALE

(N°2013 P 1274)

La STEG se propose de lancer **une consultation internationale** pour :

ACQUISITION DE TOLES EN INOX ET EN REFRACTAIRE

Référence de normes exigées : Conformément aux spécifications techniques

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de consultation.

Elles doivent sous peine de rejet catégorique, parvenir obligatoirement recommandée par voie postale ou par rapide poste au Bureau d'Ordre de la **STEG/DPTE- RADES FORET** au plus tard le **Mardi 25 Juin 2013 à 16H30** sous doubles enveloppes cachetées à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS /STEG/DIRECTION

DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ - BOITE POSTALE 126 C.P. 2040 RADES FORET – TUNIS

CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2013 P 1274 : ACQUISITION DE TOLES EN INOX ET EN REFRACTAIRE

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers :

*Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire (original ou copie certifiée conforme par les autorités consulaires compétentes).

Pour les soumissionnaires locaux :

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en faillite ou en redressement judiciaire, conformément à la réglementation en vigueur. Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

* Un certificat d'affiliation à la C.N.S.S ou organisme équivalent (original).

* Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres. (Originale ou certifiée conforme).

Les soumissionnaires (**locaux et étrangers**) doivent également accompagner leurs offres d'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la commande et des étapes de sa réalisation (originale).

NB : La STEG se réserve le droit d'exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de consultation.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce, auprès de la Direction Production et Transport de l'Électricité à l'adresse suivante :

STEG-DPTE / DEP. LOGISTIQUE

Sise à Rades Foret -2040 - Tunis – Tunisie -- Tel : 216 71 433 977 Poste 2408 – Fax : 216 71 433066.

Le délai de validité des offres doivent être de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception de l'offre.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de consultation sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de soixante dix Dinars (**70 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la A.T.B : **C.C.B. (A.T.B) : 201104.0319/41.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de consultation dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis **technico-financiers n'est pas publique.**